

LE MAROC : ENTRE L'ISLAMISME ET LA MONARCHIE PARLEMENTAIRE*Rachid Tlemçani**

Le roi Mohammed VI du Maroc avait promis, lors de son accession au trône en 1999, une série de réformes visant à démocratiser la monarchie. Il avait également entrepris un nouveau code de la famille, la moudawana et un débat sur la question des droits de l'homme, unique dans la région. Le Mouvement du 20 février 2011 a brutalement relancé le débat sur les réformes politiques. La contestation politique est entre-temps devenue liberticide avec la fermeture de nombreux journaux privés. Lors de son discours du 9 mars 2011, Mohammed VI a promis un train de mesures dont des élections législatives anticipées devant conduire à « un Parlement issu d'élections libres et sincères ». La nouvelle Constitution vise à renforcer les pouvoirs du Parlement et du Premier ministre. Ce document prévoit aussi, pour la première fois, que le Premier ministre sera choisi au sein du parti arrivé en tête (article 47). Le monarque conserve finalement des prérogatives très étendues dans tous les domaines touchant à la souveraineté nationale. Il préside le conseil des ministres, reste chef de l'armée, des autorités religieuses, de l'appareil judiciaire, propriétaire de plusieurs secteurs économiques... En un mot, on ne s'oriente pas vers une monarchie parlementaire où le roi règne sans gouverner, mais vers un nouveau régime autoritaire qui reste à conceptualiser. L'insuffisance des réformes promises est à l'origine de la colère du Mouvement du 20 février qui a appelé au boycott du scrutin du 25 novembre 2011.

Les législatives anticipées interviennent cinq mois après l'adoption par référendum d'une nouvelle Constitution, initiée par le roi Mohammed VI, massivement approuvée par référendum le 1er juillet 2011. Une trentaine de partis politiques se sont affrontés pour les 325 sièges de la Chambre des représentants. Deux grands blocs étaient favoris, d'un côté, les islamistes du Parti de la justice et du développement (PJD), menés par Abdelilah Benkirane, de l'autre, la Coalition pour la démocratie – dite le G8, d'inspiration libérale, composée de huit partis proches de Mohammed VI.

Au sein de cette coalition, deux partis sont considérés comme particulièrement puissants, le Parti de l'authenticité et de la modernité (PAM), fondé en 2008, par des députés issus d'autres partis proches de la monarchie et le Rassemblement national des indépendants (RNI), dirigé par l'actuel

Rachid Tlemçani est enseignant et chercheur à l'Université d'Alger depuis qu'il a reçu son Ph.D de l'Université de Boston. Il a publié extensivement sur le monde arabe et la politique des États-Unis dans cette région.

ministre des Finances, Salaheddine Mezouar, réformiste, qui compte dans ses rangs des notables et des technocrates (38 députés).

Les enjeux des législatives

Pour le monarque, l'enjeu fondamental de ce scrutin anticipé est de rendre son trône plus légitime dans un contexte régional en pleine révolte. Rappelons qu'en 2002, le taux officiel de participation s'était établi à 48 %, il avait chuté à 37 % en 2007. La profonde désaffection électorale s'explique, d'une part, par le sentiment que les scrutins ne changent pas fondamentalement la vie des citoyens et, d'autre part, par le fait que l'élite politique, corrompue et kleptomane, ne véhicule pas les véritables enjeux de la société. Le pouvoir réel ne se trouve pas dans les assemblées électives, mais au sein de réseaux de prébendes au sein du Makhzen (terme utilisé au Maroc pour désigner l'État et ses institutions). Le second enjeu de ce scrutin est le renouvellement et le rajeunissement du personnel politique dont l'Assemblée nationale est le lieu d'expression par excellence. Jeunes et diplômés, 87 % des candidats se présentent pour la première fois aux législatives. Pour de nombreux observateurs, ce scrutin représente une opportunité historique devant favoriser l'émergence d'une nouvelle élite, tant attendue dans le monde arabe.

Les résultats du scrutin

La participation qui a été plus forte dans le « Maroc profond » que dans les grandes villes a atteint 45,4 %, contre 37 % en 2007. Le PJD a remporté 107 sièges sur 395 alors qu'il ne comptait que 47 députés dans la précédente Assemblée. Les islamistes vont donc diriger le gouvernement pour la première fois dans l'histoire moderne du royaume. Le parti Istiqlal (indépendance) de l'actuel Premier ministre Abbas El Fassi obtient 60 sièges, suivi par le Rassemblement national des indépendants (RNI) du ministre de l'Économie et des Finances Salaheddine Mezouar, 52 sièges. Leurs adversaires du G8, alliance d'inspiration libérale composée de huit partis proches du palais royal, ont remporté 112 sièges.

La montée des islamistes

S'il est islamiste, le PJD est néanmoins historiquement l'émanation d'un parti politique, largement intégré au paysage politique marocain, « Le Mouvement populaire constitutionnel et démocratique » (MPCD), créé en 1967, dont le fondateur, Abdelkrim Al Khatib, était un homme du Makhzen. Il a été président de la Chambre des représentants et, par trois fois, ministre. Il est attesté que la mutation du mouvement d'Al Khatib vers le PJD, en 1998, a été négociée sous la houlette du palais par l'ancien ministre de l'Intérieur du roi Hassan II, Idriss Basri. Le PJD ne conteste pas, d'ailleurs, l'institution royale encore moins le statut de « commandeur des croyants » (Amir Al Mouminine) du souverain. L'inclusion des islamistes au jeu politique permettrait au roi de les rendre responsables

de la crise économique qui risque de s'approfondir avec les retombées de la crise européenne et mondiale. L'avenir des islamistes, au Maroc comme dans les autres pays arabes, se jouera sur le terrain social sur lequel ils viennent de gagner les élections.

Au niveau international, le MEPI (Middle East Partnership Initiative) a, dès 2006, reconnu publiquement le soutien financier et logistique accordé par l'administration Bush à « l'islamisme modéré ». Outre la distribution d'argent, le MEPI a offert aux bénéficiaires de ses dons des programmes de formation à la communication. Le PJD est jugé comme un excellent rempart contre les groupes djihadistes (révolutionnaires et radicaux) pouvant naître au sein d'une société très inégalitaire et féodale dans son fonctionnement. Sans grande surprise, le PJD au lendemain de sa victoire électorale, ainsi que les autres islamistes de la région, ont rassuré les Occidentaux que leur islamisme modéré s'accommode très bien avec la démocratie européenne, de type « démocratie chrétienne ».

Le succès du PJD

Le succès du PJD peut être perçu davantage comme un vote sanction contre la politique du Makhzen que comme une victoire islamiste. Le PJD a fait preuve non seulement d'une organisation solide, mais aussi d'une grande capacité de mobilisation pendant la campagne électorale. De par les moyens mobilisés, il s'est trouvé pratiquement seul sur le terrain. Si les islamistes bénéficient d'un électorat fidèle et discipliné, tel n'est pas le cas des « formations démocrates », dont les sympathisants figurent parmi les 8 millions de non inscrits ou/et des 55 % d'abstentionnistes. Le PJD est également un parti au discours populiste, très simple et aux « idées puériles », telles que véhiculées dans le slogan, « La solution est l'islam ». Il a aussi bénéficié d'une partie des militants d'Al Adl Wallhssane, un parti islamiste radical qui n'a pas suivi la consigne du boycott. Plus fondamentalement, le PJD a présenté des candidats plus crédibles aux yeux des électeurs que ceux des autres partis. Dans un climat délétère, la couleur politique du candidat importe peu, ce qui compte le plus c'est sa crédibilité, corrompu ou intègre, Maghzien ou non ? La victoire des islamistes en Tunisie et en Égypte repose sur ces mêmes facteurs sociologiques, comme ce fut le cas d'ailleurs en Algérie en 1991.

La victoire du PJD intervient un mois après celle du mouvement islamiste Ennahda en Tunisie, pays qui est à l'origine du mouvement de révoltes dans le monde arabe, et quelques jours seulement avant la victoire des islamistes en Égypte. Auparavant, le Conseil national de transition (CNT) a déclaré — après le lynchage du colonel Mouammar el Kadhafi — que la charia serait de rigueur en Libye. À ce rythme, la déferlante islamiste emportera dans un avenir très proche tous les pays du sud de la Méditerranée.

Contre toute attente, le printemps arabe a propulsé les islamistes au pouvoir, ils n'étaient pourtant pas à l'avant-garde du mouvement de protestation. La question cruciale qui taraude les esprits est

de savoir s'ils mettront en application la charia, la loi coranique, comme loi fondamentale du pays, et si les Occidentaux s'accommoderont bien avec une telle loi. Pour ma part, je ne pense pas que son intégralité soit de mise dans une économie mondialisée et secouée par une crise profonde. Mais le conservatisme social et culturel, source de tous les intégrismes, sera renforcé dans des économies nationales en pleine mutation. La seconde question est celle de l'alternance politique. Les islamistes, dont la verticalité du pouvoir est au centre de leur vision de changement, accepteront-ils de céder le pouvoir en cas de défaite électorale sachant qu'ils considèrent que le jeu politique est une ruse, comme nous l'enseigne Machiavel ?

Publié simultanément en tant qu'article Focus à l'Observatoire de Politiques Euro-Méditerranéennes, www.iemed.org